

« L'écologie positive » : des paroles et des actes en Région Auvergne-Rhône-Alpes?

Lors de ses vœux à la presse, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes a déclaré : « *Quand vous décidez de mettre en place une ZFE sans prévoir un accompagnement financier, cela revient à mépriser toutes les classes populaires qui n'ont pas les moyens de changer de voiture et qui ne font pas partie de votre électorat plus aisé. [...] Je suis pour l'écologie positive, celle qui ne culpabilise pas les gens. [...] Tout le monde n'a pas les moyens [...] d'acheter de très chers vélos électriques* ».

Christophe FERRARI, Président de la Métropole, répond :

Dois-je me réjouir par avance que la Région décide finalement d'encourager à nouveau, y compris financièrement ce que Laurent Wauquiez appelle l'écologie positive ? Je le souhaite vivement, car il n'y aura effectivement pas d'écologie sans accompagnement, notamment des plus précaires, des plus vulnérables. J'espère à ce titre lire derrière les déclarations de son Président, que la Région viendra abonder les aides métropolitaines en faveur de l'achat de vélos électriques que nous mettrons en place cette année et qu'elle reviendra sur ses décisions brutales l'ayant conduit, au mépris de l'écologie, de la santé des habitants, de la justice sociale, comme des emplois locaux et du dynamisme économique, à stopper ses financements à de nombreux dispositifs métropolitains :

- Aide à la reconstruction et la modernisation du centre de tri, lancée par la Métropole avec les territoires voisins : la Région vient de faire part de son refus d'apporter une aide financière à ce projet, éligible à une subvention de 500K€.
- Aide à la conversion de la flotte de véhicules publics dans le cadre de la ZFE : sur les 600k€ de financements régionaux prévus dans la convention qualité de l'air avec la Métropole, 322k€ ont été versées aux communes. Une partie des dossiers reçus, concernant les communes de Champ sur Drac, Grenoble, Gières, Jarrie, et Seyssinet-Pariset, ne seront plus subventionnés par la Région.
- Aide à la conversion de la flotte de véhicules des professionnels dans le cadre de la ZFE : seule la première tranche, en l'espèce de 120 000€, sera versée par la Région, à l'inverse des tranches suivantes, à hauteur de 200 et 230 000 euros qui sont abandonnées.
- Fonds Air-Bois, alimentant la Prime Air Bois : seule la 1ère tranche, qui est sur le point d'être intégralement consommée, à hauteur de 520 000 sera versée, à l'inverse des tranches suivantes à hauteur de 520 et 515 000 euros qui sont abandonnées.
- Suspension des appels à projet « Bois énergie » et « Réseaux de Chaleur » de la Région : celle-ci fragilise et remet d'ores et déjà en question douze projets sur le territoire métropolitain, douze projets éligibles jusqu'alors à une aide régionale de l'ordre de 1,2 millions d'euros au total. Ces projets représentent une production de 3700 MWh de chaleur renouvelable annuels, soit la consommation de chaleur de 213 logements. Ils représentent 3,5 millions d'euros d'investissement sur le territoire et permettraient d'éviter l'émission de 942 tonnes de CO2 par an et de générer localement un chiffre d'affaire complémentaire pour la filière bois de 180 000 € annuels.

Les projets concernés par cette suspension des financements régionaux sont :

- le réseau de chaleur métropolitain à Pont-de-Claix ;
- les chaufferies de Grenoble-Alpes Métropole de l'Arcelle et Sornin à Fontaine ;
- le centre aéré de la Ville de Saint-Egreve ;
- les deux réseaux de chaleur de la Ville de Sassenage ;
- le logement collectif « le Villaret », situé à Saint-Paul de Varces, du bailleur social

Alpes Isère Habitat ;

- le centre de loisirs du Centre Hospitalier de Grenoble ;
- le projet d'habitat partagé du Hameau le Thicaud, situé à Herbeys, de la SCIC AtticorA;
- des logements collectifs, à Vif, du promoteur Edifim ;
- des logements sociaux, à Pont-de-Claix, du bailleur social Grenoble Habitat
- et, enfin, à Seyssins, le projet de logements collectifs « Panoramik » du promoteur Edifim.

C'est pourquoi le Conseil métropolitain, par un vœu adopté à l'unanimité en décembre dernier, a demandé à la Région, de maintenir :

- la totalité des enveloppes budgétaires prévues pour le territoire métropolitain grenoblois dans le cadre des Conventions de qualité de l'air,
- les appels à projet « Bois Energie » et « Réseaux de Chaleur » et le financement des projets d'ores et déjà instruits par la Région en la matière,
- un haut niveau de service s'agissant des lignes Express

Plus largement, le Conseil métropolitain a appelé la Région à soutenir l'ensemble des territoires et les initiatives favorables à l'environnement, la santé, l'emploi et le dynamisme économique local.